

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	28 (1899)
Heft:	6
Rubrik:	Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dites-vous : « Il y a quelque chose que je ne comprends pas. Si je comprenais, si je savais, je n'aurais pas envie de rire. »

(Faire répéter.)

Le catéchiste s'est arrêté à trois reprises pour faire rendre compte. C'est le moment de relier entre elles toutes les notions enseignées dans cette leçon. Posons les questions suivantes : « Combien de fois me suis je arrêté pour vous faire répéter ? (Laisser répondre.) Qu'ai-je dit avant le premier arrêt ? (*Idem.*) Avant le deuxième arrêt ? (*Idem.*) Donc combien de choses principales et différentes ? (Ainsi les élèves reconstituent leurs souvenirs, font l'analyse de leurs idées. Ils font l'énumération et le classement, parce que les idées sont déjà en leur cerveau.) Ils sont maintenant capables de résumer en quelques mots et puis d'étudier seuls dans le catéchisme.

(*A suivre.*)

A V I S

Recrutement de 1899. — Les prochains examens fédéraux des recrues auront lieu, dans le canton de Fribourg, d'après l'ordre suivant :

- A Châtel-Saint-Denis*, le 3 juillet ;
- A Bulle*, les 4, 5, 6 juillet ;
- A Romont*, les 7 et 8 juillet ;
- A Fribourg*, les 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17 juillet ;
- A Estavayer*, les 18 et 19 juillet ;
- A Morat*, les 20 et 21 juillet.

Militaire. — Les officiers de recrutement pour 1899 sont, pour la II^e division : MM. Sacc, colonel, et Max de Diesbach, lieutenant-colonel.

Les experts pédagogiques sont, pour la II^e division : Neuchâtel, M. Eperon, instituteur à Cossonay ; Fribourg, M. Allet, à Sion ; Jura bernois, M. Jomini, à Nyon.

A la demande du Département de l'Intérieur de la Confédération suisse, les *Commissions scolaires* ont été invitées à procéder, de concert avec le corps enseignant, à la visite des enfants anormaux qui ont fait leur première entrée à l'école au mois de mai de cette année.

Cette enquête doit porter, conformément aux instructions qui seront remises par la Préfecture, sur les cas de faiblesse d'esprit, de surdité, de balbuttement, de bégaiement et de faiblesse de la vue, et le résultat en sera consigné dans un formulaire spécial, qui sera envoyé au Bureau de statistique, à Fribourg, avant la fin de l'année scolaire.